



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-38641>

Département(s) de publication : **77, 75**

Annonce n° **25-38641**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes des Portes Briardes (77)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Gestion et entretien des deux aires d'accueil intercommunales des gens du voyage et du terrain familial

Description : Gestion et entretien des deux aires d'accueil intercommunales des gens du voyage et du terrain familial

Identifiant de la procédure : 2354c5a2-6b6c-41c5-b714-534d3b0a57d9

Identifiant interne : 25M007

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 55221000 Services d'aire de caravanage

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Visite de site : Les candidats doivent réaliser une visite de site obligatoire dans les conditions prévues à l'article 3.7 du règlement de la consultation. Durée du marché : Marché conclu pour une durée initiale d'un an à compter du 7 août 2025, ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure, et pourra être reconduit tacitement, au maximum trois fois, par périodes d'un an. En cas de non reconduction du marché, le pouvoir adjudicateur informe le titulaire du marché au moins deux mois avant la date de reconduction, sans que ce dernier ne puisse prétendre à une indemnité. Adresse des sites : 51 Route de Fontenay, RD212E - 77220 Tournan-en-Brie Route de Maison Blanche - 77150 Lésigny

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux : Motifs d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Païement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Païement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Gestion et entretien des aires d'accueil intercommunales des gens du voyage et du terrain familial intercommunal

Description : Gestion et entretien des aires d'accueil intercommunales des gens du voyage et du terrain familial intercommunal, situés sur les communes de Lésigny et de Tournan-en-Brie. Le titulaire assure les missions suivantes : - Gestion locative ; - Entretien et maintenance technique des sites ; - Accompagnement et conseil auprès des familles ; - Gestion administrative et financière.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 55221000 Services d'aire de caravanage

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Documents à produire détaillés à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Critères de sélection indiqués à l'article 7.1 du règlement de la consultation.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : Documents à produire détaillés à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Critères de sélection indiqués à l'article 7.1 du règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Modalités de jugement du critère précisées à l'article 7.2 du règlement de consultation (30 points).

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique - sous-critères et modalités de jugement du critère précisés à l'article 7.2 du règlement de consultation (70 points)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/05/2025 à 17:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement conjoint est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du Cja. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Melun

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de Communes des Portes Briardes (77)

Numéro d'enregistrement : 20002312500012

Adresse postale : 43 avenue Général de Gaulle

Ville : Ozoir la Ferrière

Code postal : 77330

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : edogan@lesportesbriardes.fr

Téléphone : +33 164433535

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 43, rue du Général de Gaulle

Ville : Melun

Code postal : 77000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : +33 160566630

Adresse internet : <https://melun.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 27f122a9-859a-4bbb-83a2-e10141f34c86 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/04/2025 à 16:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/04/2025